

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Avril 1710.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **T**Acite dit, que les droits des Ambassades, sont des Loix Saintes, respectées de toutes les Nations, même entre ennemis. Seneca, dans le même esprit, nous apprend, que qui viole le droit des Ambassadeurs, renverse de droit des gens. Ceux qui ont la moindre teinture du privilege attaché à la personne de l'Ambassadeur d'une Tête Couronnée, sçavent assés que le droit des Gens, qui met le Ministre d'un Souverain à couvert de toute insulte, s'étend aussi sur ses Domestiques & sur ses effets; mais je n'ai pas lû dans *Grotius*, ni dans les *memoires touchant les Ambassadeurs imprimez en 1677.* qu'il soit permis aux domestiques d'un Ministre public, d'insulter impunément un Magistrat, qui fait les fonctions de son employ.

Droit des
Gens envers
les Ambas-
sadeurs.